ABL INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 000 euros
Siège social : 4 bis rue Dormoy, 28360 DAMMARIE
501 848 915 RCS CHARTRES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT
DU 1er AVRIL 2025

Le 1er avril 2025,
A 9 heures,

Monsieur Alain BEUF,
demeurant 60 rue de la Liberté, Le Gorget, 28300 ST PREST

agissant en qualité de Président de la société ABL INVEST sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts.

Le siège social étant fixé au domicile personnel du Président, ce dernier ayant déménagé, il convient de transférer le siège social au nouveau domicile.

En vertu de l'article 4 des statuts, le Président décide de transférer le siège social du 4 bis rue Dormoy, 28360 DAMMARIE au 60 rue de la Liberté, Le Gorget, 28300 ST PREST, et ce à compter du 1er avril 2025.

Il décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 60 rue de la Liberté, Le Gorget, 28300 ST PREST".

Le reste de l'article demeure inchangé.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Alain BEUF
Président

